



**ASSUREUR MILITANT.**

**JE SUIS  
JEUNE OFFICIER  
EN  
V.T.T**

**Programme 2012 / 2016**



# PREAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométrateur, starter, table de marque...)
- devenir responsable.

## CONDITIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

### Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

Dans le bulletin Officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012 « Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique »

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires ».

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune officiel aux différents niveaux de certification (départemental, académique, nationale, internationale). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.

- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune doit avoir officié sur le cursus lycée au cours d'un championnat de France UNSS.
- La validation d'un niveau national du jeune officiel doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.

## PRESENTATION DE L'ACTIVITE

L'organisation de cette discipline répond aux nouvelles aspirations des jeunes, tant sur le plan sportif, qu'environnemental ou sociétal.

Les contenus proposés mettent en valeur une forte adaptation au milieu naturel dans sa grande diversité et sa variabilité.

Ils exigent une organisation motrice et énergétique fine de l'individu avec son VTT, ils privilégient une grande polyvalence des habiletés et des compétences\_à travers un combiné de trois spécialités très différentes (TRIAL/SLALOM VITESE/CROSS).

Enfin, l'activité requiert maintenant des connaissances d'ordre technologiques pour opérer des choix stratégiques individuels voire collectifs afin de satisfaire à l'exigence de gestion d'un sport qui est également mécanique.

L'ensemble des situations proposées lors des rencontres UNSS de VTT restent dans le cadre strict d'un enjeu pédagogique qui pourra être réinvesti et qui vise l'autonomie, la responsabilisation, l'engagement, la capacité à prendre des décisions et l'éthique sportive.

## LE JEUNE OFFICIEL

1. S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTRE DE L'UNSS
2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES
6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

# 1. LE JEUNE OFFICIEL S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTRE DE L'UNSS

Sans arbitre, juge, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... »

➤ Le jeune officiel doit :

- Connaître le règlement l'activité
- Etre objectif et impartial
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.

➤ Pour remplir sa mission, le jeune officiel doit à chaque journée de formation ou de compétition disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, carte de jeune officiel, règlement de l'activité, passeport MAIF, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.

➤ Le jeune officiel UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

***« Au nom de tous les jeunes officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »***

## 2. LE JEUNE OFFICIEL DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

### REGLES GENERALES

- Constitution des équipes
  - une équipe mixte est classée dans la catégorie correspondante ( Clg ou Lyc) mais chez les garçons.
  - les équipes collèges peuvent être constituées de benjamins, minimes et d'un seul cadet
  - les équipes lycées peuvent avoir dans leur rang des concurrents minimes

- Le classement d'un concurrent sur chaque épreuve est établi :
  - au TRIAL d'après le total des points obtenus
  - en slalom-vitesse, d'après les temps obtenus
  - au cross, d'après les places obtenues

- Le classement individuel sur chaque épreuve donne lieu à l'attribution de points correspondant au classement dans l'épreuve (1er -> 1 point, 2ème -> 2 points, etc...), sauf si deux ou plusieurs concurrents sont à égalité de performance dans une épreuve. Dans ce cas, ils se partagent les points.

Exemple : les 11ème, 12ème, 13ème et 14ème concurrents classés en Trial ont le même total de points.

Les points obtenus par ces quatre concurrents seront donc de :

$(11+12+13+14) / 4 = 12,5$  points.

Ces points servent de base au classement par équipes.

- Le classement final s'établit en supprimant la 12<sup>ème</sup> cote de l'équipe (total de points le plus élevé) sauf en catégorie Lycée filles. Ceci afin de préserver la notion de joker, de nuancer une contreperformance d'un concurrent ou un ennui technique (bris de matériel, crevaison). Cette mesure respecte la prise de risque et protège l'équipe.
- Lycée Filles :
  - A compter du présent règlement, la constitution des équipes (nombre) ainsi que les modalités de classement sont identiques à celles des autres catégories

- La disqualification prononcée pour geste antisportif, tricherie ou le non-départ volontaire à une des épreuves ainsi que le manquement grave aux règles de sécurité sera traité comme un abandon plus une pénalité de 100 points, le tout ajouté au résultat. (Nombre de concurrents + 1) + 100 points à l'équipe. Cette règle s'applique également au cross, en cas par exemple, d'échange de vélo entre les concurrents. La cote correspondant à une disqualification ne pourra être considérée comme un joker et sera donc obligatoirement gardée dans le classement final.

Une sanction peut éventuellement être prononcée par la CMN.

- L'abandon en cours d'épreuve sera crédité de la place de dernier + 1 place (si 110 concurrents → 111 points)
- Le non départ volontaire n'inclut pas l'abandon avant épreuve pour cause de blessure avérée.

- En cas d'égalité à la fin des trois épreuves, on prend la 11<sup>ème</sup> cote pour départager, puis, si nécessaire, la 10<sup>ème</sup> puis la 9<sup>ème</sup> et ainsi de suite.
- Dans toutes les épreuves, un concurrent peut-être aidé par une tierce personne lors d'une réparation mais le changement de vélo, de jantes reste interdit.
- Vérification de la conformité des vélos à l'épreuve (cadre-fourches-jantes) qui resteront les mêmes pour les 3 épreuves. Le cadre, la fourche et les jantes seront marqués pour que ceux-ci ne soient pas changés pendant l'épreuve. Le changement est autorisé pour les pédales, le plateau, et les pneus.
- Dans le cadre du Championnat de France, les règles de sécurité devront être respectées notamment dans la circulation des V.T.T. (casques obligatoires) en dehors des épreuves sous peine de sanction (ci-dessus).
- En Trial et slalom-vitesse, on fait partir les dossards numéro 1 de chaque équipe puis les n°2, les n°3 et les n°4.
- Tirage au sort des passages des équipes réalisés avant le Championnat de France à la Direction Nationale.
- Le responsable de l'équipe décide de l'ordre de passage de ses concurrents qui reste le même pour le Trial et le Slalom Vitesse.
- La publicité sur les maillots devra être conforme au règlement général de l'UNSS (pas plus grand que l'identification de l'A.S.). Voir articles III.3.49, III.3.50 et III.3.51 du « Règlement intérieur » de l'UNSS et l'annexe 3 qui précise les règles.

## **1 - TRIAL MANIABILITE**

- Parcours d'obstacles naturels ne devant pas subir de détérioration ou de modification de structure ceci afin de garantir l'équité de l'épreuve
- L'épreuve se déroule sur un parcours de 200 à 300 mètres maximum présentant des difficultés variées ; elle devra être effectuée en continuité.
- La durée de l'épreuve est de 3 à 4 minutes maximum.
- Zones de trial à réaliser en continuité, elles présenteront :
  - Des difficultés techniques (virages serrés ...)
  - Des obstacles (branches, trous, pierres ...)
  - Des ruptures de relief (pente raide, fossé, talus ...)
- Ce parcours fera appel à l'équilibre et aux techniques de franchissement ainsi qu'à l'engagement.
- Dans l'épreuve féminine, le parcours devra pouvoir être essentiellement exécuté en enroulé.
- Recommandations du tracé :
  - pour les filles Collèges + Lycées : si l'enroulé reste prépondérant, quelques franchissements d'environ 20 cm pourront être proposés.
  - pour les garçons Collèges : en enroulé, franchissements possibles jusqu'à environ 60 cm.

- pour les garçons Lycées : en enroulé et avec franchissements possibles jusqu'à environ 80 cm.
- Chaque zone comportera de 9 ,12 ou 15 segments de valeurs différentes, en fonction de la difficulté (1, 3 ou 5 points). L'équilibre entre les différents segments sera respecté.
- 15 segments (5 segments à 1 points, 5 segments à 3 points, 5 segments à 5 points) et 12 segments (4 segments à 1 points, 4 segments à 3 points, 4 segments à 5 points) sont le minimum exigible en championnat de France et d'académie.
- 9 segments (3 segments à 1 points, 3 segments à 3 points, 3 segments à 5 points) sont le minimum exigible pour un championnat départemental.

Pour le championnat de France, il est conseillé de tracer 6 zones (4 correspondant au niveau de difficulté des garçons et 2 correspondant au niveau de difficulté des filles).

- Les difficultés de niveau I devraient être réussies par 90 % des participants.

Les difficultés de niveau II devraient être réussies par 50 % des participants.  
 Les difficultés de niveau III permettront de départager les meilleurs afin d'éviter un trop grand nombre d'égalités. Elles devraient être réussies par 5 % des participants.

- Le tracé doit permettre de supprimer le « tenu ». La C.M.N. décidera, en dernier ressort, de modifier cette position en cas de problèmes de sécurité.
- Les rubalises placées à une hauteur d'environ 20 cm doivent délimiter un chemin de progression. Elles ne peuvent constituer un élément supplémentaire de difficulté.
- Dès que la rubalise est touchée par le pilote, par un élément du vélo ou franchie par au moins une des roues (moyeu), il y a faute ; les points attribués au segment seront perdus.
- Un concurrent ayant posé le pied à terre sur le parcours ne pourra pas avoir une quelconque partie de son vélo en dehors du parcours lorsqu'il redémarre.
- En cas de faute le concurrent doit reprendre sa progression immédiatement sauf cas de chute ou de blessure.
- En cas de faute ne nécessitant pas de réparation, le concurrent doit reprendre sa progression immédiatement. Le jeune officiel lui signalera une première fois puis si le concurrent ne repart pas, il l'avertira en lui expliquant les risques encourus et au deuxième avertissement, il lui annulera le segment suivant.
- Les phases de surplace ne pourront dépasser 5 secondes (comptées à voix haute par le jeune officiel). Tout dépassement du temps entrainera la perte des points du segment.
- Tout appui permettant de s'équilibrer ou d'améliorer la propulsion sera considéré comme une faute (0 point).
- Les piquets ou autres supports (sardines ...) de la rubalise ne doivent pas présenter un effet de dangerosité.



- Pour chaque segment franchi sans faute, le concurrent obtiendra le nombre de points attribués à ce segment. Il marquera 0 point en cas de faute quelle qu'elle soit.
- A la fin de chaque zone, le concurrent aura le total de points cumulés sur sa zone.
- La reconnaissance de la zone est réservée aux seuls concurrents. Elle doit se faire à pied, sur le parcours. Il est strictement interdit de toucher aux obstacles et éléments des zones de trial sous peine de disqualification.
- Si casse du matériel avérée dans un segment le concurrent marque 0 point pour ce segment s'il y pose le pied. Néanmoins, s'il parvient à sortir du segment sans pose de pied, il marque les points dédiés à ce segment. De plus, il a la possibilité de réparer. Dans ce cas, il reprend, au moment choisi par le juge, dans le segment où il a posé le pied. Il conserve les points précédemment acquis, mais perd les points du segment dans lequel il s'est arrêté.
- Le concurrent débute le segment lorsque l'axe de sa roue avant (moyeu) a franchi la ligne d'entrée de ce segment. Il sort du segment quand l'axe de la roue avant franchit la ligne et qu'il entre dans un autre segment.
- En cas de concurrent rattrapé le concurrent qui rattrape est prioritaire, le concurrent rattrapé doit sortir du circuit sur ordre du jeune officiel ou du jury. Il reste sous les ordres des jeunes officiels ou du jury pour reprendre sa progression au moment jugé le plus opportun par ceux-ci. Le segment qui a servi de zone tampon est à refaire, le concurrent conserve les points précédemment acquis.
- Pour cette épreuve :
  - Cornes interdites.
  - Embouts de cintre bouchés.
  - La selle ne peut être enlevée.
  - Casque coque rigide (normes C.E.) obligatoire, jugulaire serrée.
  - Les pédales plates sans cale-pieds sont fortement conseillées.
  - Les points obtenus sont connus par le candidat à la fin du parcours
  - Le conseil technique pendant l'épreuve est INTERDIT quel que soit le moyen de communication.

L'utilisation de l'oreillette ou autre matériel est INTERDITE :

=> En cas de non respect de ces règles, la CMN se réunira en commission de discipline et sera habilitée à prendre des mesures appropriées.

## **2 - SLALOM – VITESSE**

- L'épreuve se déroule sur un parcours de 400 à 1000 mètres présentant des déclivités (pas trop importantes) et des obstacles (pas trop difficiles) Ce parcours pourra emprunter les parties plates voire montantes qui nécessiteront des changements de braquets. Le parcours doit être tracé dans l'esprit « Slalom/ Vitesse » et non « Descente ».
- Dans le cadre d'une épreuve à 2 manches, le classement se fait par addition des temps de chacune des manches. Si le concurrent ne termine pas une manche, le temps attribué à celle-ci sera celui du dernier plus 1 seconde.

- La durée de l'épreuve est de 1 à 2 minutes.
- En collèges, les départs seront donnés toutes les minutes et toutes les 30 secondes en Lycées. Ces écarts pourront être adaptés en fonction des conditions locales. Un contrôle intermédiaire pour empêcher des départs prématurés (en cas de chute ou d'incident de parcours) doit être mis en place.
- Le parcours ne comportera pas de brusque rupture de pente. Il n'y aura aucun obstacle abrupt ou nécessitant un franchissement aérien obligatoire.
- Ce parcours sera choisi pour ses critères techniques. Il privilégiera le pilotage plutôt que l'engagement (plusieurs possibilités de trajectoire, appel aux capacités de lecture et de décision du pilote).
- Départ 1 pied à terre.
- Pas d'obstacle dans les axes possibles de dérapage et de sortie. Protection autour des zones sensibles à prévoir.
- Les portes seront matérialisées et larges. Le traçage du parcours sera effectué des deux côtés à l'aide de rubalise (ou autre). Les supports piquets devront être flexibles et de hauteur suffisante (1m20 minimum hors sol). Pas de piquet en fer si possible en polycarbonate pour ne pas blesser en cas de chute.
- Un concurrent coupant le rubalisateur (chute) reprendra son tracé à l'endroit exact de sa sortie de piste.
- Matériels :
  - Cornes interdites.
  - Embouts de cintre bouchés.
  - Gants et tenue longue obligatoires Les protections plus complètes sont acceptées.
  - Casque coque rigide ajusté (normes C.E. obligatoires) et jugulaire serrée.
  - La reconnaissance du parcours à VTT sera autorisée durant la compétition suivant un créneau défini par l'organisateur et dans les conditions prévues par l'organisation.
  - Au cours de la reconnaissance en VTT, il est interdit de faire plusieurs fois un même tronçon. Elle se fait de manière continue du haut vers le bas !
  - La reconnaissance à pied est possible dans les créneaux horaires déterminés préalablement par l'organisateur. Elle ne pourra en aucun cas être possible pendant les créneaux horaires de la reconnaissance à VTT, sauf si elle emprunte un chemin parallèle au tracé officiel.
- Lors de l'épreuve, un concurrent rattrapé perd la priorité sur le parcours et doit s'écarter pour laisser passer celui qui l'a rattrapé.
- Un parcours de substitution ou une modification du parcours peut être demandé jusqu'au dernier moment par la C.M.N.

### **3 – CROSS**

- Epreuve avec départ sur une zone large. Pas de rubalise au sol.

- La déclivité positive maximum du parcours devra être de 40 mètres maximum au kilomètre.
- La largeur doit permettre à chaque équipe de positionner un pilote sur chaque ligne.
- Choix du box en fonction du classement à l'issue des 2 épreuves.
- Placement libre dans le box pour l'équipe. Une distance de un mètre doit séparer deux vététistes.
- L'accès libre à la ligne de départ est interdit. Les concurrents doivent attendre leur désignation en chambre d'appel pour s'y rendre.
- Le parcours doit présenter les spécificités du V.T.T., maniabilité, gestion de l'énergie, de la conduite et de l'engagement en sécurité.
- Les portions très roulantes ne devront pas excéder 20 % du parcours.
- L'épreuve durera environ 30 à 50 minutes en fonction des catégories.
- Arrivée : la ligne d'arrivée est matérialisée au sol mais également par des banderoles aériennes si possible. Prévoir un entonnoir juste après l'arrivée pour le classement des pilotes.
- Pas d'arrivée en descente. La zone d'arrivée sera suffisamment longue et large pour permettre un éventuel sprint.
- Matériels :
  - Cornes bouchées autorisées.
  - Embouts de cintre bouchés.
  - Casque coque rigide (normes C.E.) obligatoire, jugulaire serrée.
- Le parcours sera clairement balisé pour éviter toute confusion ou égarement les concurrents dans les parties en descente, des piquets de 1m20 minimum baliseront la piste.
- Pour être classé à son rang, le concurrent devra franchir la ligne en possession de son vélo.
- L'utilisation de l'oreillette ou autre matériel est INTERDITE :

=> En cas de non respect de cette règle, la CMN se réunira en commission de discipline et sera habilitée à prendre des mesures appropriées.

### 3. LE JEUNE OFFICIEL S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

ROLES	TACHES - COMPETENCES -
<p>Je suis CONTROLEUR TECHNIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Je suis chargé du début à la fin des épreuves, de vérifier la conformité réglementaire des VTT (bon état et sécurité).</li> <li><input type="checkbox"/> Je suis chargé de vérifier et de faire appliquer le respect du règlement par les vététistes (tenue, règles de circulation sur et en dehors des épreuves, respect des règles de repérage...)</li> <li><input type="checkbox"/> Je peux officier sur les différentes épreuves de la compétition.</li> <li><input type="checkbox"/> Je dois connaître les règlements de toutes les épreuves.</li> </ul>
<p>Je suis JUGE TRIAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Je travaille en doublette avec un autre juge.</li> <li><input type="checkbox"/> Je suis sur les différents parcours trial.</li> <li><input type="checkbox"/> Je connais les différents points accordés à chaque segment où j'officie.</li> <li><input type="checkbox"/> Je fais respecter les règlements du parcours tant pour les compétiteurs que pour les spectateurs.</li> <li><input type="checkbox"/> J'annonce les points de chaque segment à voix haute.</li> <li><input type="checkbox"/> Mes gestes sont amples, précis et visibles de tous.</li> <li><input type="checkbox"/> Je ne perds jamais de vue le concurrent qui passe sur le parcours.</li> <li><input type="checkbox"/> J'adapte mon placement aux particularités du parcours.</li> <li><input type="checkbox"/> Je gère les différences de vitesse d'évolution des concurrents.</li> <li><input type="checkbox"/> Je contribue à l'équité entre concurrents (remise en place d'éléments du parcours...)</li> </ul>
<p>Je suis JUGE SLALOM/ VITESSE Départ Parcours Arrivée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Je peux être au départ, sur le parcours ou à l'arrivée.</li> <li><input type="checkbox"/> Je sais utiliser un matériel radio (talkie-walkie) et indiquer ma position de façon précise.</li> <li><input type="checkbox"/> Je peux soit donner les départs, soit vérifier les passages sur le parcours, soit départager deux concurrents à l'arrivée.</li> <li><input type="checkbox"/> En cas de doute sur le parcours, je demande l'arrêt de la course et alerte les secours.</li> </ul>

<p>Je suis SIGNALEUR CROSS</p>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Je suis à des points stratégiques du parcours cross VTT.</li><li><input type="checkbox"/> Je sais utiliser mon matériel radio (talkie-walkie) et indiquer ma position de façon précise.</li><li><input type="checkbox"/> J'assure le relais de secours en cas de chute.</li><li><input type="checkbox"/> Je vérifie la régularité du trajet des concurrents et suis apte à noter les infractions relevées.</li><li><input type="checkbox"/> Je peux être à l'arrivée pour faciliter la gestion des concurrents et le classement en couloir.</li></ul>
--	--

## 4. LE JEUNE OFFICIEL DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

### Niveau Départemental

- **Pré requis : le jeune officiel doit être investi au niveau de son district**

ROLES	TACHES - COMPETENCES -	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
<b>CONTROLEUR TECHNIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueille les concurrents et leur vélo</li> <li>• Possède un listing des concurrents, un planning horaire</li> <li>• S'assure de la fiabilité générale des éléments de sécurité</li> <li>• Repère les accessoires interdits qui peuvent être dangereux</li> <li>• Est chargé de vérifier de façon stricte la conformité des V.T.T. en regard des normes fixées par le cahier des charges de l'épreuve nationale</li> <li>• Ordonne la remise aux normes (en particulier de sécurité) si constat de détérioration du V.T.T.</li> </ul>	<p><b>L'évaluation se fera pendant les rencontres UNSS départementales par des enseignants d'EPS responsables de la certification en liaison avec les comités F.F.C., ou au cours de journées de formation spécialement mises en place à cet effet.</b></p>
<b>JUGE TRIAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionne, si possible, en doublette pour juger et renseigner la fiche</li> <li>• Fonctionne en alternant les tâches: juge - marqueur</li> <li>• Suit le concurrent sans le gêner</li> <li>• Identifie les fautes</li> <li>• Annonce les points marqués et fait les gestes correspondants</li> <li>• Note les points du concurrent</li> <li>• Remet en place un élément du parcours</li> </ul>	
<b>JUGE SLALOM/ VITESSE (DEPART, PARCOURS, ARRIVEE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gère la zone de départ</li> <li>• S'assure de la régularité du passage du concurrent</li> <li>• Fait respecter le tracé du circuit</li> <li>• Remplace la balise si détérioration par chute du concurrent précédent</li> <li>• Signale tout incident éventuel (impossibilité de réparer le tracé, retard provoqué par un concurrent sur le parcours...)</li> <li>• Peut assurer des tâches de chronométrie</li> <li>• Annonce le n° des dossards à l'arrivée</li> <li>• Remplit la fiche de compétition</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signale un manquement aux normes de sécurité: absence de port du casque ou attache non réglementaire de celui-ci, manque d'embout de guidon, absence de tenue longue.</li> </ul>	
<b>SIGNALEUR CROSS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle</li> <li>• Oriente les concurrents à des points particuliers du parcours en cas de non-balisage éventuel</li> <li>• S'assure du passage des concurrents par un pointage éventuel</li> <li>• Peut être affecté à des tâches de chronométrie à l'arrivée</li> </ul>	

Répondre au protocole de certification permet :

- **L'acquisition du niveau départemental et la délivrance de la pastille bleue sur sa carte de jeune officiel (pastille délivrée par le service départemental UNSS)**

## Niveau Académique

- **Pré requis : Le jeune officiel doit :**
  - **être investi au niveau de son département.**
  - **justifier de l'acquisition de son niveau départemental (présentation de sa carte JO avec la pastille bleue)**

ROLES	TACHES - COMPETENCES -	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
<b>CONTROLEUR TECHNIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueille les concurrents et leur vélo</li> <li>• Possède un listing des concurrents, un planning horaire</li> <li>• S'assure de la fiabilité générale des éléments de sécurité</li> <li>• Repère les accessoires interdits qui peuvent être dangereux</li> <li>• Identifie le V.T.T. par apposition d'un autocollant ou autre signe distinctif</li> <li>• Est chargé de vérifier de façon stricte la conformité des V.T.T. en regard des normes fixées par le cahier des charges de l'épreuve nationale</li> <li>• S'assure, sur les différentes épreuves, qu'aucun changement n'est intervenu sur le V.T.T. en dehors des modifications permises par le règlement</li> <li>• Rappelle les concurrents lors de tout manquement à l'application des règles de sécurité pendant et hors des épreuves</li> <li>• Ordonne la remise aux normes (en particulier de sécurité) si constat de détérioration du V.T.T.</li> </ul>	<p><b>L'évaluation se fera pendant les rencontres UNSS académiques par des enseignants d'EPS responsables de la certification en liaison avec les comités F.F.C., ou au cours de journées de formation spécialement mises en place à cet effet. Même si l'importance est donnée à la pratique, les</b></p>

<p><b>JUGE TRIAL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionne en doublette pour juger et renseigner la fiche</li> <li>• Fonctionne en alternant les tâches: juge - marqueur</li> <li>• Suit le concurrent sans jamais le perdre de vue</li> <li>• Fait respecter les règlements du parcours par les concurrents ainsi que par les spectateurs</li> <li>• Identifie les fautes</li> <li>• Annonce les points marqués de façon claire et audible et fait les gestes correspondants</li> <li>• Anticipe le rattrapage d'un concurrent par un autre</li> <li>• Note les points du concurrent</li> <li>• Remet en place un élément du parcours</li> </ul>	<p><b>responsables de la certification n'omettront pas de vérifier, par tout moyen jugé adapté, les connaissances réglementaires des jeunes officiels.</b></p>
<p><b>JUGE SLALOM/ VITESSE (DEPART, PARCOURS, ARRIVEE)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gère la zone de départ</li> <li>• S'assure de la régularité du passage du concurrent</li> <li>• Fait respecter le tracé du circuit</li> <li>• Remplace la balise si détérioration par chute du concurrent précédent</li> <li>• Signale tout incident éventuel (impossibilité de réparer le tracé, retard provoqué par un concurrent sur le parcours...) de façon claire et précise</li> <li>• Peut assurer des tâches de chronométrie</li> <li>• Annonce le n° des dossards à l'arrivée</li> <li>• Remplit la fiche de compétition</li> <li>• Signale un manquement aux normes de sécurité: absence de port du casque ou attache non réglementaire de celui-ci, manque d'embout de guidon, absence de tenue longue.</li> </ul>	
<p><b>SIGNALEUR CROSS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle</li> <li>• Oriente les concurrents à des points particuliers du parcours en cas de non-balisage éventuel</li> <li>• S'assure du passage des concurrents par un pointage éventuel</li> <li>• Note le n° de plaque des concurrents ayant commis une infraction au règlement</li> <li>• Préviens de façon claire et précise le lieu et la nature d'un éventuel incident</li> <li>• Peut être affecté à des tâches de chronométrie à l'arrivée</li> </ul>	

**Répondre au protocole de certification permet :**

- **L'acquisition du niveau académique et la délivrance de la pastille jaune sur sa carte de jeune officiel (pastille délivrée par le service académique UNSS**



## Niveau National

- **Pré requis : le jeune officiel doit :**
- **être investi au niveau de son académie.**
  - **justifier de l'acquisition de son niveau académique (présentation de sa carte JO avec la pastille jaune)**
  - **participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.**

ROLES	TACHES - COMPETENCES -	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
<b>CONTROLEUR TECHNIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueille les concurrents et leur vélo</li> <li>• Possède un listing des concurrents, un planning horaire</li> <li>• S'assure de la fiabilité générale des éléments de sécurité</li> <li>• Repère les accessoires interdits qui peuvent être dangereux</li> <li>• Identifie le V.T.T. par apposition d'un autocollant ou autre signe distinctif</li> <li>• Est chargé de vérifier de façon stricte la conformité des V.T.T. en regard des normes fixées par le cahier des charges de l'épreuve nationale</li> <li>• S'assure, sur les différentes épreuves, qu'aucun changement n'est intervenu sur le V.T.T. en dehors des modifications permises par le règlement</li> <li>• Rappelle spontanément les concurrents lors de tout manquement à l'application des règles de sécurité pendant et hors des épreuves</li> <li>• Ordonne la remise aux normes (en particulier de sécurité) si constat de détérioration du V.T.T.</li> </ul>	<p><b>L'évaluation se fera pendant les rencontres UNSS nationales par des enseignants d'EPS responsables de la certification ainsi que par des membres de la CMN, en liaison avec les comités F.F.C.. Cette évaluation portera à la fois sur la pratique et sur des connaissances réglementaires évaluées par un questionnaire ou tout autre support adapté.</b></p>
<b>JUGE TRIAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionne en doublette pour juger et renseigner la fiche</li> <li>• Fonctionne en alternant les tâches: juge - marqueur</li> <li>• Suit le concurrent de façon optimale et économique sans jamais le perdre de vue</li> <li>• Fait respecter les règlements du parcours par les concurrents ainsi que par les spectateurs</li> <li>• Identifie les fautes</li> <li>• Annonce les points marqués de façon claire et audible et fait les gestes amples et visibles correspondants</li> <li>• Anticipe le rattrapage d'un concurrent par un autre</li> <li>• Note les points du concurrent</li> <li>• Remet en place un élément du parcours</li> </ul>	
<b>JUGE SLALOM/ VITESSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gère la zone de départ (chambre d'appel, départ proprement dit...)</li> <li>• S'assure de la régularité du passage du concurrent</li> </ul>	

<p><b>(DEPART, PARCOURS, ARRIVEE)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A tout moment, fait respecter le tracé du circuit</li> <li>• Remplace la balise si détérioration par chute du concurrent précédent</li> <li>• Signale tout incident éventuel (impossibilité de réparer le tracé, retard provoqué par un concurrent sur le parcours...) de façon claire et précise</li> <li>• Peut assurer des tâches de chronométrie</li> <li>• Annonce le n° des dossards à l'arrivée</li> <li>• Remplit la fiche de compétition</li> <li>• Signale un manquement aux normes de sécurité: absence de port du casque ou attache non règlementaire de celui-ci, manque d'embout de guidon, absence de tenue longue.</li> </ul>	
<p><b>SIGNALEUR CROSS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle</li> <li>• Oriente les concurrents à des points particuliers du parcours en cas de non-balisage éventuel</li> <li>• S'assure du passage des concurrents par un pointage éventuel</li> <li>• Note le n° de plaque des concurrents ayant commis une infraction au règlement</li> <li>• Préviens de façon claire et précise le lieu et la nature d'un éventuel incident</li> <li>• Peut être affecté à des tâches de chronométrie à l'arrivée</li> </ul>	

**Répondre au protocole de certification permet :**

- **L'acquisition du niveau national et la délivrance de la pastille rouge sur sa carte de jeune officiel (pastille délivrée par la direction nationale au moment du championnat de France UNSS)**

## 5. LE JEUNE OFFICIEL DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (QCM, support vidéo, épreuve pratique...) donnera lieu à l'attribution de la pastille de couleur correspondante.

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune officiel sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant qu'arbitre ou juge sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

### QUESTIONNAIRE

Combien de concurrents y a-t-il dans une équipe pour qu'elle soit classée en catégorie Lycées Filles ?	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2
--	--

Quels sont les éléments du VTT à marquer lors du contrôle ?	<input type="checkbox"/> Cadre-fourche-jantes <input type="checkbox"/> Tige de selle <input type="checkbox"/> Guidon <input type="checkbox"/> Pédales
---	--

Que faut-il vérifier pour s'assurer que le casque remplisse sa fonction ?	<input type="checkbox"/> Jugulaire attachée et ajustée <input type="checkbox"/> Casque rouge <input type="checkbox"/> Casque rigide <input type="checkbox"/> Casque aux normes CE
---	--

Comment s'effectue la reconnaissance du parcours Trial. ?	<input type="checkbox"/> A pied, à l'intérieur du circuit <input type="checkbox"/> En VTT <input type="checkbox"/> En moto <input type="checkbox"/> La décision est prise par l'organisateur
---	---

Comment s'effectue la reconnaissance du parcours vitesse/slalom ?	<input type="checkbox"/> A pied <input type="checkbox"/> A VTT <input type="checkbox"/> En moto <input type="checkbox"/> La décision est prise par l'organisateur
---	--

Quelles sont les différentes valeurs attribuées aux segments de Trial. ?	<input type="checkbox"/> 1-3-5 points <input type="checkbox"/> 6-8-10 points <input type="checkbox"/> 3 pour tous <input type="checkbox"/> Le choix en revient à l'organisateur
--	--

Lors d'une réparation dans les épreuves de cross et de vitesse/maniabilité, une aide extérieure est-elle possible ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Lors du Trial, en cas d'incident mécanique, quelle décision doit prendre le juge ?	<input type="checkbox"/> Zéro dans le segment et repart du même segment <input type="checkbox"/> Zéro pour tout le Trial/Maniabilité
A qui fait appel un Jeune Officiel en cas de litige ou faute grave ?	<input type="checkbox"/> Un autre JO <input type="checkbox"/> Doit se débrouiller seul <input type="checkbox"/> Membre de la CMN
Un minime est-il autorisé dans une équipe Lycée ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
En vitesse, peut-on reprendre le parcours en cas de sortie ?	<input type="checkbox"/> A l'endroit de la sortie <input type="checkbox"/> Où l'on veut
Le port du casque est-il obligatoire pour toutes les épreuves ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Dans l'épreuve du Trial, le concurrent peut-il être tenu ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Selon la décision de la CMN
En Trial-Maniabilité, le contact est-il permis avec un élément du parcours ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Quelle partie du vélo détermine l'entrée et la sortie du segment ?	<input type="checkbox"/> L'axe de la roue avant (moyeu) <input type="checkbox"/> Le pneu <input type="checkbox"/> L'axe de pédalier
Un concurrent peut-il être classé s'il franchit la ligne d'arrivée sans son V.T.T ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Quels sont les éléments modifiables sur le vélo ?	<input type="checkbox"/> Pédales-plateau-pneus-cornes de cintre <input type="checkbox"/> Cadre-fourche <input type="checkbox"/> jantes <input type="checkbox"/> selle

Combien de performances entrent dans le classement final?	<input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/> 11 <input type="checkbox"/> 12
A quelles conditions peut-on autoriser un changement de V.T.T ? Qui prend la décision ?	<input type="checkbox"/> Bris de matériel non réparable – La CMN <input type="checkbox"/> Trop sale – Son enseignant <input type="checkbox"/> Crevaision – La CMN
Comment le jeune juge signale le résultat d'un segment ?	<input type="checkbox"/> Annoncer les points oralement et gestuellement <input type="checkbox"/> Ecrit sur un formulaire
Quelles sont les épreuves où les cornes de cintre sont interdites ?	<input type="checkbox"/> Trial <input type="checkbox"/> Cross <input type="checkbox"/> Slalom/Vitesse
Quelle est la sanction encourue en cas de tricherie ?	<input type="checkbox"/> Classé dernier + 1 point + 100 points pour l'équipe <input type="checkbox"/> De la prison <input type="checkbox"/> Une amende <input type="checkbox"/> Disqualification du concurrent
La reconnaissance du parcours en slalom-vitesse est-elle libre ?	<input type="checkbox"/> OUI dans les horaires fixés et sous responsabilité de l'enseignant <input type="checkbox"/> NON
Le parcours Trial peut-il se faire avec pédales automatiques ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
La publicité est-elle autorisée sur les maillots ?	<input type="checkbox"/> OUI sous certaines conditions <input type="checkbox"/> NON

## REFERENTIEL JEUNES OFFICIELS V.T.T. EPREUVE PRATIQUE – TRIAL

### NOTE MAXIMALE 40 POINTS

#### Répartition des points selon 3 compétences spécifiques

#### A – ANNONCES (20 points)

- Gestuelles

- Gestes effectués mais non visibles
- Gestes visibles mais hésitants et imprécis
- Gestes visibles, précis et efficaces

- Verbales

- Annonces hésitantes et peu audibles
- Annonces précises et audibles uniquement pour le secrétaire
- Annonces claires, précises et audibles pour les spectateurs
- Sait prévenir le candidat en cas d'irrégularité, ou le replacer quand il est confronté à un problème

## **B – PLACEMENT ET CONCENTRATION (10 points)**

- En retard par rapport au candidat
- Le juge est proche du candidat mais le placement est encore hésitant et peu économique
- Le juge anticipe le déplacement du concurrent sans jamais le perdre de vue et en adaptant son placement aux caractéristiques de la zone

En cas de litige, laisser prendre la décision ou une décision par le jeune officiel qui la fait valider par un adulte.

## **C – JUGEMENT (10 points)**

- Application hésitante du règlement
- Application stricte du règlement
- Application stricte du règlement et gestion des incidents

## **MODALITES D'OBTENTION DE LA PASTILLE ROUGE – NIVEAU NATIONAL**

- Evaluation théorique : obtenir 15/20 minimum
- Evaluation pratique : obtenir 30/40 minimum
- Evaluation globale : obtenir 45/60 minimum

## 6. LE JEUNE OFFICIEL ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION

Le JO assure le suivi de sa formation par l'intermédiaire de son passeport UNSS.

Dès que possible l'UNSS proposera à tout jeune officiel certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

## 7. LE JEUNE OFFICIEL PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

Adresse de la fédération concernée : [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME  
5, rue de Rome – 93561 ROSNY S/ BOIS  
Tél. 01.49.35.69.00

Documents complémentaires :

- Règlement et Guide « Je suis Jeune Officiel en VTT »
- Livre V.T.T. : « comprendre la technique et l'améliorer » (produit par la F.F.C.)



*Académie :* \_\_\_\_\_ *Année scolaire :* \_\_\_\_\_

*Association Sportive (AS) :* \_\_\_\_\_



**ADMINISTRATIF**

Trésorier d'AS : \_\_\_\_\_ Trésorier adjoint d'AS : \_\_\_\_\_  
 Secrétaire d'AS : \_\_\_\_\_ Secrétaire adjoint d'AS : \_\_\_\_\_

**SPORTIF**

Animateurs d'AS : \_\_\_\_\_ Animateurs adjoints d'AS : \_\_\_\_\_

**COMMUNICATION**

Référents communication d'AS : \_\_\_\_\_ Référents communication adjoints d'AS : \_\_\_\_\_

**JEUNES ORGANISATEURS**

Jeunes reporters d'AS : \_\_\_\_\_  
 Jeunes secouristes d'AS : \_\_\_\_\_  
 Jeunes organisateurs d'évènements : jeune secrétaire de compétition - jeune speaker « sono » - jeune responsable saisie informatique - jeune interprète - brigade verte- etc.

**JEUNES OFFICIELS**

Jeunes arbitres ou juges d'AS : \_\_\_\_\_  
 Autres rôles : \_\_\_\_\_

D  
i  
r  
i  
g  
e  
a  
n  
t  
s

O  
r  
g  
a  
n  
i  
s  
a  
t  
e  
u  
r  
s

O  
f  
f  
i  
c  
i  
e  
l  
s